VILLE DE PARIS

23 185

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1er partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15ème a été convoqué par nous, Maire du 15ème, par lettre en date du 13 juin 2023 pour sa troisième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème :

Le lundi 19 juin 2023, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15ème, le 13 juin 2023.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour initial

1. 152023007 Désignation des secrétaires de séance

2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Arrondissement du 22 mai 2023

3. 152023008 État spécial du 15e – Budget supplémentaire 2023

4. 2023 DU 28 Maine-Montparnasse (6e, 14e et 15e) - Contrat de transaction avec le syndicat principal des copropriétaires de l'Ensemble Immobilier Tour Maine Montparnasse.

5. 2023 DU 51 Projet de réaménagement de l'ensemble immobilier de l'Aquaboulevard (15e) – Avis sur le dossier présentant le projet comprenant l'EIE et la demande de PC.

6. 2023 DLH 108 Modification de la garantie d'emprunts à contracter par SEQENS SOLIDARITES pour le financement d'un programme de logement social situé 310, rue de Vaugirard (15e) - (4 257 250 euros)

7. 2023 DLH 114 Location d'un lot de copropriété dans l'immeuble 96, rue d'Alleray (15e) à ELOGIE-SIEMP - Avenant à bail emphytéotique

8. 2023 DLH 141 Adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs

9. 2023 DDCT 41 Subventions (20.000 euros) à 25 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée au 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

23 | 186

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

10. 2023 DDCT 79 Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire de certaines salles remarquables à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

11. 2023 DJS 93 Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'une activité sportive urbaine sur le terrain d'éducation physique (TEP) Castagnary à Paris 15ème

12. 2023 DAC 119 Subvention (15.000 euros) à l'association les Amis de Frans Krajcberg (15e).

13. 2023 DAC 188 Subvention (37.000 euros) à dix formations chorales et un orchestre harmonique.

14. 2023 DAC 243 Subventions (11.000 euros) à trois associations pour la promotion de la lecture et signature d'un avenant.

15. 2023 DAC 421 Subventions (300.000 euros) à 46 associations au titre de Culture et Solidarités, Justice, Santé et signature de 13 avenants et de 1 convention.

16. 2023 DASCO 2 Conventions annuelles d'objectifs et subventions associées (942 220 euros) pour des projets d'animation au titre des temps d'activités périscolaires

17. 2023 DASCO 57 Collèges publics – Modification de la contribution de la Ville de Paris pour 2023 (715.069,80 euros) aux services de restauration et d'internat de certains collèges dotés d'un service de restauration

18. 2023 DASCO 63 Caisse des écoles (15ème) – Avenant à la convention 2022-2024 et ajustement de la subvention 2023 (8.743.213 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

19. 2023 DASCO 86 Séjours labellisés « Arc-en-Ciel » – Subvention à la Caisse des écoles du 15ème arrondissement (31 270 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances

20. 2023 DASCO 77 Convention de partenariat et de participation financière relative à l'accompagnement du projet Oasis avec le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement de Paris (200 000 euros)

21. 2023 DSP 2 Dotations (1 971 178 euros) et avenants pour les Centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif (Paris Centre, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 20e)

VILLE DE PARIS

23 | 187

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

22. 2023 DSP 83 Convention de mise à disposition d'équipements de santé dans le cadre de l'appel à projets pour une offre de soins de premier recours en soirée, week-ends et jours fériés (Paris centre, 15e)

Voeux

23. V152023024 Vœu déposé par le Conseil de quartier Émeriau-Zola relatif à la réalisation d'une piste cyclable rue Linois

24. V152023025 Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à l'ouverture d'un caniparc dans le 15e

25. V152023026 Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à la géographie prioritaire de la politique de la Ville dans le 15e (Périchaux – Frères Voisin – Falguière)

Ordre du jour complémentaire

1. 152023009 Adoption de la procédure d'urgence

2. 2023 DU 39 Maine Montparnasse (6e, 14e et 15e) - Bilan de concertation préalable.

3. 2023 DDCT 72 Subventions (109.500 €) au titre de l'engagement citoyen et associatif à à 26 associations

4. 2023 DDCT 73 Subventions (77 000 euros) à 11 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitant.e.s des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2024 du Budget Participatif

5. 2023 DDCT 74 Approbation de la convention de subvention au titre du dispositif Conseiller Numérique France Service avec la Caisse du Dépôt et Consignation.

6. 2023 DJS 15 Subventions (239.440 euros) à vingt-huit associations locales (dont 6 avenants aux Conventions Pluriannuelles d'Objectifs) (15e)

VILLE DE PARIS

23 188

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

7. 2023 DJS 73 Subventions (242.000 euros), conventions et avenants avec 55 associations de jeunesse (10ème, 11ème, 13ème, 14ème, 15ème, 17ème, 18ème, 19ème, 20ème) au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de

8. 2023 DJS 82 Centres Paris Anim' Brancion, Espace Cévennes, Sohane Benziane, Frères Voisin et théâtre Paris Plaine (15ème) - Délégation de service public - Convention avec l'association MJC Brancion.

9. 2023 DVD 43 Stationnement de surface – Mesures de simplification

10. 2023 DVD 57 Plan Vélo 2021 – 2026 : Soutien aux associations vélo. Subventions à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 201 635€ en investissement) et conventions associées

11. 2023 DVD 83 Plan Vélo. Approbation du plan d'actions triennal 2024-2026 et autorisation de solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France.

12. 2023 DEVE 45 Subventions (66 180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable.

13. 2023 DASCO 45 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (155 030 euros), subventions d'équipement (106 280 euros) et subventions pour travaux (344 427 euros).

14. 2023 DFPE 11 Subvention (1 814 947 euros), avenants n° 1 et n° 2 à l'association ENVOLUDIA pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance.

15. 2023 DFPE 71 Subventions (634 408 euros), avenant n° 3 à l'association La Goutte de Lait Saint-Léon (15e) pour ses 3 établissements d'accueil du jeune enfant

16. 2023 DFPE 118 Subventions (159.500 euros) avec conventions à 8 associations pour leur activité de médiation familiale et à 2 associations pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre Parents/Enfants.

17. 2023 DFPE 129 Subventions (845 932 euros), à 5 associations et avenants pour le fonctionnement des Relais Petite Enfance

VILLE DE PARIS

23 | 189

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

18. 2023 DFPE 139 Subvention (974 496 euros) à 13 associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de 22 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la CAF

19. 2023 DSOL 36 Subventions (985 900 euros), dans le cadre d'une convention annuelle et 13 conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations du réseau des espaces de proximité.

20. 2023 DSOL 38 Subventions (6 483 789 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations gestionnaires de 29 centres sociaux et socioculturels de Paris et à la FCS

21. 2023 DSOL 49 Subventions (164 600 euros) et 15 conventions avec 33 associations dans le cadre de la prévention des rixes inter-quartiers entre jeunes et des conduites à risques.

22. 2023 DSOL 54 MOIS PARISIEN DU HANDICAP - Subventions (50 770 euros) à 20 associations et avenant ou convention avec deux d'entre elles.

23. 2023 DSOL 59 Participations pour l'année 2023 aux 6 Maisons des Aînés et des aidants-Dispositifs d'Appui à la Coordination, au titre des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) autorisés à Paris

24. 2023 SG 46 Impact 2024

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 190

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 19 juin 2023, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement,

Messieurs Hector VESPROUMIS et Julien RIPPERT, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (41) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Evelyne BOSCHERON, Thibaut BRAGÉ, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Julien RIPPERT, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE.

Sont excusé(e)s (9) :

- Fanta BERETÉ, donne pouvoir à Catherine IBLED
- Eléonore CREUZE, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Valérie GIOVANNUCCI, donne pouvoir à Louise-Agathe CHARPENTIER
- Franck LEFEVRE, donne pouvoir à Louis LATINNE
- Pierre MENUET, donne pouvoir à Jacques-Henri SEMELLE
- Jean-Philippe PIERRE, donne pouvoir à Henri JOZEFOWICZ
- Anouch TORANIAN, donne pouvoir à Florian SITBON
- Simon VERMOREL, donne pouvoir à Inès de RAGUENEL
- Arthur WOLFF, donne pouvoir à Aminata NIAKATÉ

Absent(e)s (4) :

- Fatiha AGGOUNE
- David AMIEL
- Nicolas JEANNETÉ
- Anessa LAHOUASSA

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/101

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.
Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15ème arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Messieurs Hector VESPROUMIS et Julien RIPPERT sont désignés secrétaires de séance.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/102

ADOPTION DE LA PROCEDURE D'URGENCE

Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement ;

Vu les articles L 2121-12 et L 2511-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convocation du mardi 16 mai 2023 adressée par le Maire d'arrondissement pour la réunion du Conseil d'arrondissement du lundi 19 juin 2023 ;

Vu l'ordre du jour initial publié le mardi 13 juin 2023;

Sur la proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement ;

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement approuve l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

ETAT SPECIAL

Budget supplémentaire 2023

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-36 et L. 2511-45,

Vu la délibération du Conseil de Paris 2023 DFA 25, relative à la modification du montant des dotations au budget supplémentaire 2023 des états spéciaux.

Considérant que les nouvelles dotations votées (dotation de gestion locale, dotation d'animation locale et dotation d'investissement) viennent compléter les montants attribués en crédits initiaux à l'occasion du budget primitif 2023.

Considérant que le solde d'exécution 2022 de l'état-spécial est reporté de plein droit en application de l'article L. 2511-45 du CGCT,

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Grégory CANAL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : l'état spécial d'arrondissement de l'exercice 2023 adopté en équilibre réel, est modifié par le report des crédits non consommés en 2022 et par un apport de 1 432 046,48 euros, tel qu'il ressort, par fonctions et natures, et par abondements ci-après, des sommes ventilées par ligne budgétaire.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

ETAT SPECIAL DU 15ème ARRONDISSEMENT
Budget Supplémentaire 2023 Fonctionnement

Fonction et nature	Libellés	Budget primitif 2023	Budget supplémentaire	NOUVELLES FIXATIONS
	TOTAL DEPENSES	**11 561 117,00**	**2 554 581,70**	**14 115 698,70**
Fonction 020	**ADMINISTRATION GENERALE**			
Chapitre 002 - RESULTAT REPORTE				
002	RESULTAT REPORTE		1 122 535,22	**1 122 535,22**
	Total chapitre 002	-	**1 122 535,22**	**1 122 535,22**
Chapitre 74 - DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE RECUE	1 033 940,00	0,00	**1 033 940,00**
748721	DOTATION DE GESTION LOCALE RECUE	10 527 177,00	1 432 046,48	**11 959 223,48**
	Total chapitre 74	**11 561 117,00**	**1 432 046,48**	**12 993 163,48**
	Total Fonction 020	**11 561 117,00**	**2 554 581,70**	**14 115 698,70**
	TOTAL RECETTES	**11 561 117,00**	**2 554 581,70**	**14 115 698,70**

Budget Supplémentaire 2023 Investissement

Fonction et nature	Libellés	Budget primitif 2023	Budget supplémentaire	NOUVELLES FIXATIONS
	TOTAL DEPENSES	**486 965,00**	**147 322,33**	**634 287,33**
Fonction 020	**ADMINISTRATION GENERALE**			
Chapitre 458201 - COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				
458 201	RESULTAT REPORTE		147 322,33	**147 322,33**
	Total chapitre 458201	-	**147 322,33**	**147 322,33**
Chapitre 458201 - COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				
458 201	DOTATION D'INVESTISSEMENT RECUE	486 965,00	0,00	**486 965,00**
	Total chapitre 458201	**486 965,00**	-	**486 965,00**
	Total Fonction 020	**486 965,00**	**147 322,33**	**634 287,33**
	TOTAL RECETTES	**486 965,00**	**147 322,33**	**634 287,33**

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 195

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Section	Rubrique	Nature clé	BP 2023 voté	BS 2023 conseil a	Nouvelle fixation 2023
Fonctionnemer	Adm général	583	440,00	-	440,00 €
		60611	5 687,00	2 432,00	8 119,00 €
		606121	57 643,00	36 644,00	94 287,00 €
		606122	44 119,00	68 682,00	112 801,00 €
		60622	2 379,00	-	2 379,00 €
		60628	17 619,00	362,29	17 981,29 €
		60631	661,00	-	661,00 €
		60632	193 199,00	38 069,76	231 268,76 €
		6064	17 619,00	137,58	17 756,58 €
		611	158 574,00	11 130,40	169 704,40 €
		6132	15 857,00	-	15 857,00 €
		61351	156 988,00	22 568,78	179 556,78 €
		61358	1 762,00	781,72	2 543,72 €
		61558	3 083,00	2 981,73	6 064,73 €
		6156	21 143,00	7 902,78	29 045,78 €
		6182	10 131,00	5 000,00	15 131,00 €
		6231	705,00	-	705,00 €
		6232	3 083,00	37 598,77	40 681,77 €
		6234	44 048,00	1 623,82	45 671,82 €
		6236	17 619,00	217,46	17 836,46 €
		6241		4 485,60	4 485,60 €
		6261	98 668,00	-	98 668,00 €
		6262	2 643,00	210,00	2 853,00 €
		6282	22 024,00	3 072,37	25 096,37 €
		6283	13 214,00	1 679,24	14 893,24 €
		6288	17 619,00	-	17 619,00 €
	Anim locale e	60632	4 000,00	-	4 000,00 €
		6064	3 000,00	-	3 000,00 €
		6068	5 000,00	241,00	5 241,00 €
		61351	4 000,00	-	4 000,00 €
		61358	30 000,00	-	30 000,00 €
		6232	5 000,00	9 298,96	14 298,96 €
		6234	30 000,00	-	30 000,00 €
		6236	15 000,00	-	15 000,00 €
		6261	25 000,00	-	25 000,00 €
		6282	20 000,00	1 413,72	21 413,72 €
		6288	453 803,00	17 093,56	470 896,56 €

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Bibliothèques médiathèque	60611	6 000,00	2 280,00	8 280,00 €
	606121	88 055,00	72 096,00	160 151,00 €
	606122	13 890,00	24 136,00	38 026,00 €
	60613	26 384,00	26 509,00	52 893,00 €
	60632	1 000,00	-	1 000,00 €
	6064	5 000,00	197,40	5 197,40 €
	6132	287 215,00	-	287 215,00 €
	614	27 000,00	-	27 000,00 €
	615221	5 000,00	-	5 000,00 €
	61558	500,00	-	500,00 €
	6156	36 810,00	12 355,82	49 165,82 €
	6232		578,00	578,00 €
	6234	300,00	-	300,00 €
	6283	95 500,00	3 353,93	98 853,93 €
	6288		500,00	500,00 €
	63513	3 831,00	3 668,83	7 499,83 €
Centres d'animation	60611	750,00	-	750,00 €
	606121	20 518,00	15 644,00	36 162,00 €
	606122	4 106,00	8 475,00	12 581,00 €
	60613	7 139,00	8 528,00	15 667,00 €
	611	2 078 117,00	105 180,50	2 183 297,50 €
	6156	100,00	132,00	232,00 €
Conseils de quartier	6288	33 060,00	1 900,64	34 960,64 €
Crèches et garderies	60611	60 000,00	-	60 000,00 €
	606121	323 483,00	63 027,00	386 510,00 €
	606122	58 675,00	54 981,00	113 656,00 €
	60613	56 359,00	76 594,00	132 953,00 €
	60623	789 688,00	166 561,07	956 249,07 €
	60628	172 409,00	4 110,05	176 519,05 €
	60631	74 476,00	11 852,95	86 328,95 €
	60632	90 000,00	26 567,86	116 567,86 €
	6064	20 500,00	674,38	21 174,38 €
	6068	225 358,00	18 572,46	243 930,46 €
	6132	246 203,00	-	246 203,00 €
	61351	1 500,00	-	1 500,00 €
	614	120 488,00	-	120 488,00 €
	6156	50 850,00	3 338,70	54 188,70 €
	6182	5 000,00	1 116,95	6 116,95 €
	6232	9 000,00	4 091,25	13 091,25 €
	6234	8 620,00	-	8 620,00 €
	6261	3 000,00	-	3 000,00 €

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

	Écoles maternelles	60611	173 000,00	40 000,00	213 000,00 €
		606121	191 529,00	62 431,00	253 960,00 €
		606122	77 861,00	70 349,00	148 210,00 €
		60613	164 070,00	196 968,00	361 038,00 €
		60628	2 795,00	-	2 795,00 €
		60631	34 336,00	12 450,00	46 786,00 €
		60632	11 978,00	8 367,00	20 345,00 €
		6064	5 590,00	15 000,00	20 590,00 €
		6067	97 263,00	16 767,33	114 030,33 €
		6068	14 373,00	-	14 373,00 €
		61558	19 963,00	-	19 963,00 €
		6156	43 919,00	6 608,07	50 527,07 €
		6182	740,00	300,00	1 040,00 €
		6241	15 970,00	3 363,66	19 333,66 €
		6261	1 597,00	-	1 597,00 €
		6283	35 934,00	1 415,00	37 349,00 €
		6288	4 791,00	20 000,00	24 791,00 €

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Écoles primaires	60611	266 000,00	61 760,00	327 760,00 €
	606121	309 163,00	87 162,00	396 325,00 €
	606122	54 409,00	43 855,00	98 264,00 €
	60613	257 585,00	317 823,00	575 408,00 €
	60628	3 853,00	400,00	4 253,00 €
	60631	51 048,00	7 500,00	58 548,00 €
	60632	19 263,00	7 000,00	26 263,00 €
	6064	8 187,00	12 500,00	20 687,00 €
	6067	261 947,00	12 465,14	274 412,14 €
	6068	241,00	-	241,00 €
	61558	9 632,00	818,20	10 450,20 €
	6156	24 079,00	17 539,80	41 618,80 €
	6182	1 932,00	-	1 932,00 €
	6241	19 263,00	2 176,00	21 439,00 €
	6261	1 926,00	-	1 926,00 €
	6283	48 158,00	5 300,00	53 458,00 €
	6288	4 816,00	-	4 816,00 €
Enseignement art pratique	60611	1 400,00	200,00	1 600,00 €
	606121	18 506,00	11 353,00	29 859,00 €
	60613	7 334,00	7 791,00	15 125,00 €
	60628	412,00	-	412,00 €
	60632	4 364,00	1 477,39	5 841,39 €
	6064	1 647,00	-	1 647,00 €
	6068	1 647,00	-	1 647,00 €
	611	13 173,00	1 371,50	14 544,50 €
	6132	7 822,00	520,00	8 342,00 €
	61351	1 647,00	-	1 647,00 €
	61358	2 882,00	-	2 882,00 €
	615221	576,00	-	576,00 €
	61558	8 233,00	160,00	8 393,00 €
	6156	5 681,00	1 663,92	7 344,92 €
	6182	618,00	-	618,00 €
	6232	247,00	947,00	1 194,00 €
	6234	2 058,00	-	2 058,00 €
	6241	2 882,00	648,00	3 530,00 €
	6261	117,00	88,00	205,00 €
	6282	37 873,00	1 898,00	39 771,00 €
	6283	33 592,00	6 802,16	40 394,16 €
	6288	823,00	3 105,00	3 928,00 €

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Espaces verts urbains	60611	79 728,00	15 000,00	94 728,00 €
	606121	36 657,00	595,00	37 252,00 €
	60632	78 731,00	- 15 396,99	63 334,01 €
	6068	44 847,00	- 55 071,00	- 10 224,00 €
	611	24 915,00	926,70	25 841,70 €
	61521	322 898,00	1 991,49	324 889,49 €
	615221	21 925,00	-	21 925,00 €
	615232	17 440,00	416,95	17 856,95 €
	61558	9 966,00	-	9 966,00 €
	6156	24 118,00	146,40	24 264,40 €
	6232	19 931,00	-	19 931,00 €
Maisons des associations	606121	9 186,00	4 562,00	13 748,00 €
	60631	50,00	-	50,00 €
	60632	297,00	-	297,00 €
	6064	347,00	-	347,00 €
	61358	1 144,00	-	1 144,00 €
	6156	2 902,00	788,70	3 690,70 €
	6182	198,00	-	198,00 €
	6184	495,00	-	495,00 €
	6234	396,00	-	396,00 €
	6282	5 185,00	120,00	5 305,00 €
	6283	33 060,00	-	33 060,00 €
	6288	396,00	-	396,00 €

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

	Piscines et bassins école	60611	84 063,00	-	84 063,00 €
		606121	176 749,00	89 007,00	265 756,00 €
		606122	60 700,00	34 589,00	95 289,00 €
		60613	60 233,00	41 132,00	101 365,00 €
		60628	14 977,00	8 229,12	23 206,12 €
		60631	7 247,00	3 902,48	11 149,48 €
		60632	10 049,00	424,23	10 473,23 €
		61358	3 092,00	-	3 092,00 €
		61551	966,00	-	966,00 €
		6156	4 735,00	-	4 735,00 €
		6283	792,00	-	792,00 €
	Salles de sport, gymnases	60611	10 341,00	-	10 341,00 €
		606121	95 653,00	71 955,00	167 608,00 €
		606122	37 248,00	68 520,00	105 768,00 €
		60613	38 804,00	47 525,00	86 329,00 €
		60628	398,00	500,00	898,00 €
		60631	7 955,00	2 500,00	10 455,00 €
		60632	31 024,00	4 300,00	35 324,00 €
		615221		1 382,40	1 382,40 €
		61551	3 182,00	450,00	3 632,00 €
		6156	28 153,00	3 583,97	31 736,97 €
	Stades	60611	3 731,00	-	3 731,00 €
		606121	37 923,00	25 252,00	63 175,00 €
		606122	39 869,00	27 119,00	66 988,00 €
		60631	2 754,00	1 000,00	3 754,00 €
		60632	9 240,00	370,22	9 610,22 €
		611	11 096,00	-	11 096,00 €
		61521	5 331,00	1 000,00	6 331,00 €
		61551	5 331,00	-	5 331,00 €
		6156	5 331,00	96,00	5 427,00 €
		6282	187,00	-	187,00 €
	Travaux urgents	615221	406 077,00	108 648,21	514 725,21 €
Total Fonctionnement			11 561 117,00	2 554 581,70	14 115 698,70 €

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Investissement	Conseils de quartier	4581012113		7 650,00	7 650,00 €
		4581012188		1 573,98	1 573,98 €
	Dotation d'investissement	458101	486 965,00	45 238,13	532 203,13 €
		45810121351		43 332,66	43 332,66 €
		45810121568		151,68	151,68 €
		45810121838		851,82	851,82 €
		45810121848		25 921,28	25 921,28 €
		4581012188		22 602,78	22 602,78 €
Total Investissement			486 965,00	147 322,33	634 287,33 €
Total général			**12 048 082,00**	**2 701 904,03**	**14 749 986,03 €**

Section	Dotation	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Fonctionnement	DAL	1 033 940,00	138 596,09	1 172 536,09 €
	DGL	10 527 177,00	2 415 985,61	12 943 162,61 €
Total Fonctionnement		11 561 117,00	2 554 581,70	14 115 698,70 €
Investissement	DIV	486 965,00	147 322,33	634 287,33 €
Total Investissement		486 965,00	147 322,33	634 287,33 €
Total général		**12 048 082,00**	**2 701 904,03**	**14 749 986,03 €**

Section	Rubrique libellé	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Investissement	Dotation d'investissement	486 965,00	138 098,35	625 063,35 €
Total Investissement		486 965,00	138 098,35	625 063,35 €
Total général		**486 965,00**	**138 098,35**	**625 063,35 €**

Section	Rubrique libellé	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Investissement	Conseils de quartier		9 223,98	9 223,98 €
Total Investissement			9 223,98	9 223,98 €
Total général			**9 223,98**	**9 223,98 €**

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 202

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil a	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
60611 : Eau et assainissement	690 700,00 €	121 672,00 €	812 372,00 €
606121 : Electricité	1 365 065,00 €	539 728,00 €	1 904 793,00 €
606122 : Gaz	390 877,00 €	400 706,00 €	791 583,00 €
60613 : Chauffage urbain	617 908,00 €	722 870,00 €	1 340 778,00 €
60622 : Carburants	2 379,00 €	- €	2 379,00 €
60623 : Alimentation	789 688,00 €	166 561,07 €	956 249,07 €
60628 : Autres fournitures non stockées	212 463,00 €	13 601,46 €	226 064,46 €
60631 : Fournitures d'entretien	178 527,00 €	39 205,43 €	217 732,43 €
60632 : Fournitures de petit équipement	453 145,00 €	71 179,47 €	524 324,47 €
6064 : Fournitures administratives	61 890,00 €	28 509,36 €	90 399,36 €
6067 : Fournitures scolaires	359 210,00 €	29 232,47 €	388 442,47 €
6068 : Autres matières et fournitures	291 466,00 €	- 36 257,54 €	255 208,46 €
611 : Contrats de prestations de services	2 285 875,00 €	118 609,10 €	2 404 484,10 €
6132 : Locations immobilières	557 097,00 €	520,00 €	557 617,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	164 135,00 €	22 568,78 €	186 703,78 €
61358 : Locations mobilières - Autres	38 880,00 €	781,72 €	39 661,72 €
614 : Charges locatives et de copropriété	147 488,00 €	- €	147 488,00 €
61521 : Terrains	328 229,00 €	2 991,49 €	331 220,49 €
615221 : Bâtiments publics	433 578,00 €	110 030,61 €	543 608,61 €
615232 : Réseaux	17 440,00 €	416,95 €	17 856,95 €
61551 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel rou	9 479,00 €	450,00 €	9 929,00 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	51 377,00 €	3 959,93 €	55 336,93 €
6156 : Maintenance	247 821,00 €	54 156,16 €	301 977,16 €
6182 : Documentation générale et technique	18 619,00 €	6 416,95 €	25 035,95 €
6184 : Versements à des organismes de formation	495,00 €	- €	495,00 €
6231 : Annonces et insertions	705,00 €	- €	705,00 €
6232 : Fêtes et cérémonies	37 261,00 €	52 513,98 €	89 774,98 €
6234 : Réceptions	85 422,00 €	1 623,82 €	87 045,82 €
6236 : Catalogues et imprimés et publications	32 619,00 €	217,46 €	32 836,46 €
6241 : Transports de biens	38 115,00 €	10 673,26 €	48 788,26 €
6261 : Frais d'affranchissement	130 308,00 €	88,00 €	130 396,00 €
6262 : Frais de télécommunications	2 643,00 €	210,00 €	2 853,00 €
6282 : Frais de gardiennage	85 269,00 €	6 504,09 €	91 773,09 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	915 365,00 €	18 573,65 €	933 938,65 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	515 308,00 €	42 599,20 €	557 907,20 €
63513 : Autres impôts locaux	3 831,00 €	3 668,83 €	7 499,83 €
Total Chapitre : 011	11 560 677,00 €	2 554 581,70 €	14 115 258,70 €
Chapitre : 65			
583 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	440,00 €	- €	440,00 €
Total Chapitre : 65	440,00 €	- €	440,00 €
Total général	**11 561 117,00 €**	**2 554 581,70 €**	**14 115 698,70 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondi	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
60632 : Fournitures de petit équipement	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
6064 : Fournitures administratives	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
6068 : Autres matières et fournitures	5 000,00 €	241,00 €	5 241,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
61358 : Locations mobilières - Autres	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
615221 : Bâtiments publics	406 077,00 €	108 648,21 €	514 725,21 €
6232 : Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	9 298,96 €	14 298,96 €
6234 : Réceptions	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
6236 : Catalogues et imprimés et publications	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
6261 : Frais d'affranchissement	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
6282 : Frais de gardiennage	20 000,00 €	1 413,72 €	21 413,72 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Auti	486 863,00 €	18 994,20 €	505 857,20 €
Total Chapitre : 011	1 033 940,00 €	138 596,09 €	1 172 536,09 €
Total général	**1 033 940,00 €**	**138 596,09 €**	**1 172 536,09 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Anim locale et culturelle			
60632 : Fournitures de petit équipement	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
6064 : Fournitures administratives	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
6068 : Autres matières et fournitures	5 000,00 €	241,00 €	5 241,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
61358 : Locations mobilières - Autres	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
6232 : Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	9 298,96 €	14 298,96 €
6234 : Réceptions	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
6236 : Catalogues et imprimés et publications	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
6261 : Frais d'affranchissement	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
6282 : Frais de gardiennage	20 000,00 €	1 413,72 €	21 413,72 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	453 803,00 €	17 093,56 €	470 896,56 €
Total général	**594 803,00 €**	**28 047,24 €**	**622 850,24 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Travaux urgents			
615221 : Bâtiments publics	406 077,00 €	108 648,21 €	514 725,21 €
Total général	**406 077,00 €**	**108 648,21 €**	**514 725,21 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Conseils de quartier			
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	33 060,00 €	1 900,64 €	34 960,64 €
Total général	**33 060,00 €**	**1 900,64 €**	**34 960,64 €**

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 205

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
60611 : Eau et assainissement	690 700,00 €	121 672,00 €	812 372,00 €
606121 : Electricité	1 365 065,00 €	539 728,00 €	1 904 793,00 €
606122 : Gaz	390 877,00 €	400 706,00 €	791 583,00 €
60613 : Chauffage urbain	617 908,00 €	722 870,00 €	1 340 778,00 €
60622 : Carburants	2 379,00 €	- €	2 379,00 €
60623 : Alimentation	789 688,00 €	166 561,07 €	956 249,07 €
60628 : Autres fournitures non stockées	212 463,00 €	13 601,46 €	226 064,46 €
60631 : Fournitures d'entretien	178 527,00 €	39 205,43 €	217 732,43 €
60632 : Fournitures de petit équipement	449 145,00 €	71 179,47 €	520 324,47 €
6064 : Fournitures administratives	58 890,00 €	28 509,36 €	87 399,36 €
6067 : Fournitures scolaires	359 210,00 €	29 232,47 €	388 442,47 €
6068 : Autres matières et fournitures	286 466,00 €	- 36 498,54 €	249 967,46 €
611 : Contrats de prestations de services	2 285 875,00 €	118 609,10 €	2 404 484,10 €
6132 : Locations immobilières	557 097,00 €	520,00 €	557 617,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	160 135,00 €	22 568,78 €	182 703,78 €
61358 : Locations mobilières - Autres	8 880,00 €	781,72 €	9 661,72 €
614 : Charges locatives et de copropriété	147 488,00 €	- €	147 488,00 €
61521 : Terrains	328 229,00 €	2 991,49 €	331 220,49 €
615221 : Bâtiments publics	27 501,00 €	1 382,40 €	28 883,40 €
615232 : Réseaux	17 440,00 €	416,95 €	17 856,95 €
61551 : Entretien et réparations sur biens mobiliers	9 479,00 €	450,00 €	9 929,00 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers	51 377,00 €	3 959,93 €	55 336,93 €
6156 : Maintenance	247 821,00 €	54 156,16 €	301 977,16 €
6182 : Documentation générale et technique	18 619,00 €	6 416,95 €	25 035,95 €
6184 : Versements à des organismes de formation	495,00 €	- €	495,00 €
6231 : Annonces et insertions	705,00 €	- €	705,00 €
6232 : Fêtes et cérémonies	32 261,00 €	43 215,02 €	75 476,02 €
6234 : Réceptions	55 422,00 €	1 623,82 €	57 045,82 €
6236 : Catalogues et imprimés et publications	17 619,00 €	217,46 €	17 836,46 €
6241 : Transports de biens	38 115,00 €	10 673,26 €	48 788,26 €
6261 : Frais d'affranchissement	105 308,00 €	88,00 €	105 396,00 €
6262 : Frais de télécommunications	2 643,00 €	210,00 €	2 853,00 €
6282 : Frais de gardiennage	65 269,00 €	5 090,37 €	70 359,37 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	915 365,00 €	18 573,65 €	933 938,65 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	28 445,00 €	23 605,00 €	52 050,00 €
63513 : Autres impôts locaux	3 831,00 €	3 668,83 €	7 499,83 €
Total Chapitre : 011	10 526 737,00 €	2 415 985,61 €	12 942 722,61 €
Chapitre : 65			
583 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	440,00 €	- €	440,00 €
Total Chapitre : 65	440,00 €	- €	440,00 €
Total général	**10 527 177,00 €**	**2 415 985,61 €**	**12 943 162,61 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil ar	Nouvelle fixation 202
Chapitre : 011			
Adm générale collectivité			
60611 : Eau et assainissement	5 687,00 €	2 432,00 €	8 119,00 €
606121 : Electricité	57 643,00 €	36 644,00 €	94 287,00 €
606122 : Gaz	44 119,00 €	68 682,00 €	112 801,00 €
60622 : Carburants	2 379,00 €	- €	2 379,00 €
60628 : Autres fournitures non stockées	17 619,00 €	362,29 €	17 981,29 €
60631 : Fournitures d'entretien	661,00 €	- €	661,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	193 199,00 €	38 069,76 €	231 268,76 €
6064 : Fournitures administratives	17 619,00 €	137,58 €	17 756,58 €
611 : Contrats de prestations de services	158 574,00 €	11 130,40 €	169 704,40 €
6132 : Locations immobilières	15 857,00 €	- €	15 857,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	156 988,00 €	22 568,78 €	179 556,78 €
61358 : Locations mobilières - Autres	1 762,00 €	781,72 €	2 543,72 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	3 083,00 €	2 981,73 €	6 064,73 €
6156 : Maintenance	21 143,00 €	7 902,78 €	29 045,78 €
6182 : Documentation générale et technique	10 131,00 €	5 000,00 €	15 131,00 €
6231 : Annonces et insertions	705,00 €	- €	705,00 €
6232 : Fêtes et cérémonies	3 083,00 €	37 598,77 €	40 681,77 €
6234 : Réceptions	44 048,00 €	1 623,82 €	45 671,82 €
6236 : Catalogues et imprimés et publications	17 619,00 €	217,46 €	17 836,46 €
6241 : Transports de biens		4 485,60 €	4 485,60 €
6261 : Frais d'affranchissement	98 668,00 €	- €	98 668,00 €
6262 : Frais de télécommunications	2 643,00 €	210,00 €	2 853,00 €
6282 : Frais de gardiennage	22 024,00 €	3 072,37 €	25 096,37 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	13 214,00 €	1 679,24 €	14 893,24 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	17 619,00 €	- €	17 619,00 €
Chapitre : 65			
Adm générale collectivité			
583 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	440,00 €	- €	440,00 €
Total général	**926 527,00 €**	**245 580,30 €**	**1 172 107,30 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2(
Chapitre : 011			
Maisons des associations			
606121 : Electricité	9 186,00 €	4 562,00 €	13 748,00 €
60631 : Fournitures d'entretien	50,00 €	- €	50,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	297,00 €	- €	297,00 €
6064 : Fournitures administratives	347,00 €	- €	347,00 €
61358 : Locations mobilières - Autres	1 144,00 €	- €	1 144,00 €
6156 : Maintenance	2 902,00 €	788,70 €	3 690,70 €
6182 : Documentation générale et technique	198,00 €	- €	198,00 €
6184 : Versements à des organismes de formation	495,00 €	- €	495,00 €
6234 : Réceptions	396,00 €	- €	396,00 €
6282 : Frais de gardiennage	5 185,00 €	120,00 €	5 305,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	33 060,00 €	- €	33 060,00 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	396,00 €	- €	396,00 €
Total général	**53 656,00 €**	**5 470,70 €**	**59 126,70 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Écoles maternelles			
60611 : Eau et assainissement	173 000,00 €	40 000,00 €	213 000,00 €
606121 : Electricité	191 529,00 €	62 431,00 €	253 960,00 €
606122 : Gaz	77 861,00 €	70 349,00 €	148 210,00 €
60613 : Chauffage urbain	164 070,00 €	196 968,00 €	361 038,00 €
60628 : Autres fournitures non stockées	2 795,00 €	- €	2 795,00 €
60631 : Fournitures d'entretien	34 336,00 €	12 450,00 €	46 786,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	11 978,00 €	8 367,00 €	20 345,00 €
6064 : Fournitures administratives	5 590,00 €	15 000,00 €	20 590,00 €
6067 : Fournitures scolaires	97 263,00 €	16 767,33 €	114 030,33 €
6068 : Autres matières et fournitures	14 373,00 €	- €	14 373,00 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	19 963,00 €	- €	19 963,00 €
6156 : Maintenance	43 919,00 €	6 608,07 €	50 527,07 €
6182 : Documentation générale et technique	740,00 €	300,00 €	1 040,00 €
6241 : Transports de biens	15 970,00 €	3 363,66 €	19 333,66 €
6261 : Frais d'affranchissement	1 597,00 €	- €	1 597,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	35 934,00 €	1 415,00 €	37 349,00 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	4 791,00 €	20 000,00 €	24 791,00 €
Total général	**895 709,00 €**	**454 019,06 €**	**1 349 728,06 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Écoles primaires			
60611 : Eau et assainissement	266 000,00 €	61 760,00 €	327 760,00 €
606121 : Electricité	309 163,00 €	87 162,00 €	396 325,00 €
606122 : Gaz	54 409,00 €	43 855,00 €	98 264,00 €
60613 : Chauffage urbain	257 585,00 €	317 823,00 €	575 408,00 €
60628 : Autres fournitures non stockées	3 853,00 €	400,00 €	4 253,00 €
60631 : Fournitures d'entretien	51 048,00 €	7 500,00 €	58 548,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	19 263,00 €	7 000,00 €	26 263,00 €
6064 : Fournitures administratives	8 187,00 €	12 500,00 €	20 687,00 €
6067 : Fournitures scolaires	261 947,00 €	12 465,14 €	274 412,14 €
6068 : Autres matières et fournitures	241,00 €	- €	241,00 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	9 632,00 €	818,20 €	10 450,20 €
6156 : Maintenance	24 079,00 €	17 539,80 €	41 618,80 €
6182 : Documentation générale et technique	1 932,00 €	- €	1 932,00 €
6241 : Transports de biens	19 263,00 €	2 176,00 €	21 439,00 €
6261 : Frais d'affranchissement	1 926,00 €	- €	1 926,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	48 158,00 €	5 300,00 €	53 458,00 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	4 816,00 €	- €	4 816,00 €
Total général	**1 341 502,00 €**	**576 299,14 €**	**1 917 801,14 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Enseignement art pratique			
60611 : Eau et assainissement	1 400,00 €	200,00 €	1 600,00 €
606121 : Electricité	18 506,00 €	11 353,00 €	29 859,00 €
60613 : Chauffage urbain	7 334,00 €	7 791,00 €	15 125,00 €
60628 : Autres fournitures non stockées	412,00 €	- €	412,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	4 364,00 €	1 477,39 €	5 841,39 €
6064 : Fournitures administratives	1 647,00 €	- €	1 647,00 €
6068 : Autres matières et fournitures	1 647,00 €	- €	1 647,00 €
611 : Contrats de prestations de services	13 173,00 €	1 371,50 €	14 544,50 €
6132 : Locations immobilières	7 822,00 €	520,00 €	8 342,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	1 647,00 €	- €	1 647,00 €
61358 : Locations mobilières - Autres	2 882,00 €	- €	2 882,00 €
615221 : Bâtiments publics	576,00 €	- €	576,00 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	8 233,00 €	160,00 €	8 393,00 €
6156 : Maintenance	5 681,00 €	1 663,92 €	7 344,92 €
6182 : Documentation générale et technique	618,00 €	- €	618,00 €
6232 : Fêtes et cérémonies	247,00 €	947,00 €	1 194,00 €
6234 : Réceptions	2 058,00 €	- €	2 058,00 €
6241 : Transports de biens	2 882,00 €	648,00 €	3 530,00 €
6261 : Frais d'affranchissement	117,00 €	88,00 €	205,00 €
6282 : Frais de gardiennage	37 873,00 €	1 898,00 €	39 771,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	33 592,00 €	6 802,16 €	40 394,16 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres	823,00 €	3 105,00 €	3 928,00 €
Total général	**153 534,00 €**	**38 024,97 €**	**191 558,97 €**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	210

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Bibliothèques médiathèque			
60611 : Eau et assainissement	6 000,00 €	2 280,00 €	8 280,00 €
606121 : Electricité	88 055,00 €	72 096,00 €	160 151,00 €
606122 : Gaz	13 890,00 €	24 136,00 €	38 026,00 €
60613 : Chauffage urbain	26 384,00 €	26 509,00 €	52 893,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
6064 : Fournitures administratives	5 000,00 €	197,40 €	5 197,40 €
6132 : Locations immobilières	287 215,00 €	- €	287 215,00 €
614 : Charges locatives et de copropriété	27 000,00 €	- €	27 000,00 €
615221 : Bâtiments publics	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	500,00 €	- €	500,00 €
6156 : Maintenance	36 810,00 €	12 355,82 €	49 165,82 €
6232 : Fêtes et cérémonies		578,00 €	578,00 €
6234 : Réceptions	300,00 €	- €	300,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	95 500,00 €	3 353,93 €	98 853,93 €
6288 : Autres services exterieurs - Divers - Autres		500,00 €	500,00 €
63513 : Autres impôts locaux	3 831,00 €	3 668,83 €	7 499,83 €
Total général	**596 485,00 €**	**145 674,98 €**	**742 159,98 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Salles de sport, gymnases			
60611 : Eau et assainissement	10 341,00 €	- €	10 341,00 €
606121 : Electricité	95 653,00 €	71 955,00 €	167 608,00 €
606122 : Gaz	37 248,00 €	68 520,00 €	105 768,00 €
60613 : Chauffage urbain	38 804,00 €	47 525,00 €	86 329,00 €
60628 : Autres fournitures non stockées	398,00 €	500,00 €	898,00 €
60631 : Fournitures d'entretien	7 955,00 €	2 500,00 €	10 455,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	31 024,00 €	4 300,00 €	35 324,00 €
615221 : Bâtiments publics		1 382,40 €	1 382,40 €
61551 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	3 182,00 €	450,00 €	3 632,00 €
6156 : Maintenance	28 153,00 €	3 583,97 €	31 736,97 €
Total général	**252 758,00 €**	**200 716,37 €**	**453 474,37 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Stades			
60611 : Eau et assainissement	3 731,00 €	- €	3 731,00 €
606121 : Electricité	37 923,00 €	25 252,00 €	63 175,00 €
606122 : Gaz	39 869,00 €	27 119,00 €	66 988,00 €
60631 : Fournitures d'entretien	2 754,00 €	1 000,00 €	3 754,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	9 240,00 €	370,22 €	9 610,22 €
611 : Contrats de prestations de services	11 096,00 €	- €	11 096,00 €
61521 : Terrains	5 331,00 €	1 000,00 €	6 331,00 €
61551 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	5 331,00 €	- €	5 331,00 €
6156 : Maintenance	5 331,00 €	96,00 €	5 427,00 €
6282 : Frais de gardiennage	187,00 €	- €	187,00 €
Total général	**120 793,00 €**	**54 837,22 €**	**175 630,22 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Piscines et bassins école			
60611 : Eau et assainissement	84 063,00 €	- €	84 063,00 €
606121 : Electricité	176 749,00 €	89 007,00 €	265 756,00 €
606122 : Gaz	60 700,00 €	34 589,00 €	95 289,00 €
60613 : Chauffage urbain	60 233,00 €	41 132,00 €	101 365,00 €
60628 : Autres fournitures non stockées	14 977,00 €	8 229,12 €	23 206,12 €
60631 : Fournitures d'entretien	7 247,00 €	3 902,48 €	11 149,48 €
60632 : Fournitures de petit équipement	10 049,00 €	424,23 €	10 473,23 €
61358 : Locations mobilières - Autres	3 092,00 €	- €	3 092,00 €
61551 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	966,00 €	- €	966,00 €
6156 : Maintenance	4 735,00 €	- €	4 735,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	792,00 €	- €	792,00 €
Total général	**423 603,00 €**	**177 283,83 €**	**600 886,83 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Centres d'animation			
60611 : Eau et assainissement	750,00 €	- €	750,00 €
606121 : Electricité	20 518,00 €	15 644,00 €	36 162,00 €
606122 : Gaz	4 106,00 €	8 475,00 €	12 581,00 €
60613 : Chauffage urbain	7 139,00 €	8 528,00 €	15 667,00 €
611 : Contrats de prestations de services	2 078 117,00 €	105 180,50 €	2 183 297,50 €
6156 : Maintenance	100,00 €	132,00 €	232,00 €
Total général	**2 110 730,00 €**	**137 959,50 €**	**2 248 689,50 €**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/103

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Crèches et garderies			
60611 : Eau et assainissement	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
606121 : Electricité	323 483,00 €	63 027,00 €	386 510,00 €
606122 : Gaz	58 675,00 €	54 981,00 €	113 656,00 €
60613 : Chauffage urbain	56 359,00 €	76 594,00 €	132 953,00 €
60623 : Alimentation	789 688,00 €	166 561,07 €	956 249,07 €
60628 : Autres fournitures non stockées	172 409,00 €	4 110,05 €	176 519,05 €
60631 : Fournitures d'entretien	74 476,00 €	11 852,95 €	86 328,95 €
60632 : Fournitures de petit équipement	90 000,00 €	26 567,86 €	116 567,86 €
6064 : Fournitures administratives	20 500,00 €	674,38 €	21 174,38 €
6068 : Autres matières et fournitures	225 358,00 €	18 572,46 €	243 930,46 €
6132 : Locations immobilières	246 203,00 €	- €	246 203,00 €
61351 : Locations mobilières - Matériel roulant	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
614 : Charges locatives et de copropriété	120 488,00 €	- €	120 488,00 €
6156 : Maintenance	50 850,00 €	3 338,70 €	54 188,70 €
6182 : Documentation générale et technique	5 000,00 €	1 116,95 €	6 116,95 €
6232 : Fêtes et cérémonies	9 000,00 €	4 091,25 €	13 091,25 €
6234 : Réceptions	8 620,00 €	- €	8 620,00 €
6261 : Frais d'affranchissement	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
6283 : Frais de nettoyage des locaux	655 115,00 €	23,32 €	655 138,32 €
Total général	**2 970 724,00 €**	**431 510,99 €**	**3 402 234,99 €**

Étiquettes de lignes	BP 2023 voté	BS 2023 conseil arrondissement	Nouvelle fixation 2023
Chapitre : 011			
Espaces verts urbains			
60611 : Eau et assainissement	79 728,00 €	15 000,00 €	94 728,00 €
606121 : Electricité	36 657,00 €	595,00 €	37 252,00 €
60632 : Fournitures de petit équipement	78 731,00 €	- 15 396,99 €	63 334,01 €
6068 : Autres matières et fournitures	44 847,00 €	- 55 071,00 €	- 10 224,00 €
611 : Contrats de prestations de services	24 915,00 €	926,70 €	25 841,70 €
61521 : Terrains	322 898,00 €	1 991,49 €	324 889,49 €
615221 : Bâtiments publics	21 925,00 €	- €	21 925,00 €
615232 : Réseaux	17 440,00 €	416,95 €	17 856,95 €
61558 : Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	9 966,00 €	- €	9 966,00 €
6156 : Maintenance	24 118,00 €	146,40 €	24 264,40 €
6232 : Fêtes et cérémonies	19 931,00 €	- €	19 931,00 €
Total général	**681 156,00 €**	**- 51 391,45 €**	**629 764,55 €**

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	213

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/104

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2023/28

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/28 tendant à approuver le contrat de transaction avec le syndicat principal des copropriétaires de l'Ensemble Immobilier Tour Maine Montparnasse et autoriser Madame la Maire de Paris à signer ledit contrat.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Jean-Yves PINET, Florian SITBON et Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/28

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	214

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/105

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2023/39

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/39 tendant à approuver le bilan de la concertation préalable relative à l'aménagement du secteur Maine-Montparnasse (6e – 14e – 15e).

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Jean-Yves PINET, Florian SITBON et Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/39

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/106

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2023/51

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/51 tendant à approuver le projet de réaménagement de l'ensemble immobilier de l'Aquaboulevard (15e), comprenant l'étude d'impact sur l'environnement et la demande de permis de construire.
Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Madame Marion PARISET, Messieurs Florian SITBON, Thibaut BRAGÉ et Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/51

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/107

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2023/108

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/108 tendant à :

- Accorder la modification de la garantie d'emprunts finançant un programme de création d'une résidence sociale réalisée par SEQUENS SOLIDARITES, d'un montant total de 4 257 250 euros, dont :
    - La garantie d'un prêt PLAI pour un montant de 2 246 987 euros et d'un prêt PLAI foncier pour un montant de 2 010 263 euros à contracter par SEQUENS auprès de la Caisse des dépôts et Consignations, finançant un programme de construction d'une résidence sociale de 49 logements au 310 rue de Vaugirard (Paris 15e)

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/108

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	217

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/108

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2023/114

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/114 tendant à conclure avec la Société ELOGIE-SIEMP, dont le siège social est situé 8, boulevard d'Indochine (19e), un avenant au bail à caractère emphytéotique portant location de divers lots de copropriété dépendant de l'immeuble 96 rue d'Alleray (15e).

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Madame Evelyne BOSCHERON et Monsieur Florian SITBON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/114

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/109

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2023/141

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/141 tendant à :

- Adopter le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information et d'Accueil des Demandeurs de Logement (SIADL) ;
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention d'application du Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs de Logement (SIADL)

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Mesdames Aminata NIAKATÉ, Evelyne BOSCHERON, Sylvie CEYRAC, Monsieur Florian SITBON et Madame Louisa FERHAT,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A MAJORITÉ

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **(S'ABSTENANT)**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR.**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/109

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **VOTANT POUR.**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)

Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **(S'ABSTENANT)**

NON INSCRITS (1)

Julien RIPPERT **VOTANT POUR.**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/141

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	220

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/110

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2023/43

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/43 tendant à signer avec la Direction Régionale des Finances Publiques de Paris Ile-de-France une convention de Contrôle Allégé partenarial relative au remboursement des forfaits post-stationnement.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,
Après avoir entendu les interventions de Mesdames Louisa FERHAT, Aminata NIAKATÉ et Jean-Yves PINET,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/43

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	228

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/111

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2023/57

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/57 tendant à attribuer des subventions de fonctionnement (273 500 €) et d'investissement (201 635 €), à 25 associations mobilisées pour promouvoir la culture et la pratique du vélo, dont :

- 5 000 € à l'association Cyclobube
- 6 000 € à l'association Entraide et Savoirs Necker-Falguière
- 1 000 € à l'association Sports 7
- 66 000 € à l'association RéPAR

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes.

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/57

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/112

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2023/83

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/83 tendant à approuver le plan d'actions triennal 2024-2026 dans le cadre du Plan vélo et autoriser Madame la Maire de Paris à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Ile-de-France en faveur du vélo et à prendre toute décision en résultant.

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Jean-Yves PINET et Madame Isabelle LESENS,

Après que Monsieur Jean-Yves PINET ait proposé **par amendement de retirer de l'annexe les voies : *Cambronne, Vouillé – Émile Zola, Mademoiselle, Entrepreneurs,***

Après que cet amendement ait été adopté,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR.**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **(S'ABSTENANT)**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2023/112

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR.**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **(S'ABSTENANT)**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/83 ainsi amendé

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/113

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/41

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/41 tendant à attribuer des subventions (20 000 euros) à 25 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée au 15e arrondissement :

- 1.000 euros à « AGAPA » 47 rue de la Procession - 75015 Paris.
- 500 euros à l'association « Animômes de Beaugrenelle » 8 place de Brazzaville – 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Arts et Mouvements » 110 avenue Aristide Briand - 92120 Montrouge.
- 1.000 euros à l'association « Association Familles de France Paris 15 » 65 rue de la Fédération - 75015 Paris.
- 500 euros à l'association « Association Reflets 15 » 51 bis rue Emeriau - 75015 Paris.
- 500 euros à l'association « Croix Rouge Française » 98 rue Didot - 75694 Paris Cedex 14.
- 1000 euros à l'association « Depaul France » 41 rue des Périchaux - 75015 Paris.
- 500 euros à l'association « Emmaüs Solidarité » 32 rue des Bourdonnais - 75001 Paris.
- 500 euros à l'association « Ensemble aux Frères Voisin », 18 allée des Frères Voisin - 75015 Paris.
- 500 euros à l'association « Entraide & Savoirs Necker- Falguière », 15 rue Georges Duhamel - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Équipe Saint- Vincent ALPHA XV PARIS », 5 bis rue Chauvelot - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Fédération Nationale Cap Mariage », 1 rue Pierre Curie 78400 Chatou.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/113

- 1.000 euros à l'association « Foyer de Grenelle », 17 rue de l'Avre - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « La Bagagerie d'Antigel », 230 rue Lecourbe - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « La Jeanne d'Arc de Vaugirard», 351 rue Lecourbe - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Le Relais Fremicourt », 64 rue Bargue 75015 Paris
- 500 euros à l'association « Les Amis d'Arty Garage », 3 rue de la Cavalerie - 75015 Paris.
- 1000 euros à l'association « LIGARE », 82 avenue de Suffren - 75015 Paris.
- 500 euros à l'association « Mains Agiles », 5 avenue de la Porte de Vanves 75014 Paris.
- 500 euros à l'association « Makabane des Voisins », 191 rue Saint Charles - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Œuvres Hospitalières Française de l'Ordre de Malte (Ordre de Malte France) », 42 rue des Volontaires - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Saint Vincent de Paul Accueil15 » 20 allée Frères Voisin - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « SCRABBLE PARIS XV », 8 rue Daniel Stern - 75015 Paris.
- 1.000 euros à l'association « Secours Catholique », 106 rue du Bac - 75007 Paris.
- 500 euros à l'association « Union des Institutions Sociales du 15 ème arrondissement »), 31 rue Péclet - 75015 Paris 15.

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/41

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/114

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/72

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/72 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant de 109 500 euros à 26 associations au titre de l'engagement citoyen et associatif, dont :
  - 3 000 euros à l'association « LA COMPAGNIE DES TROPES » 22 rue de la Saïda - MVAC (Paris 15e)

Madame Marie-Caroline DOUCERÉ, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/72

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/115

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/73

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/73 tendant à attribuer des subventions (77 000 euros) à 11 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitant(e)s des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2024 du Budget Participatif, dont :

- 3 000 euros à l'association Créat'éo IDF, 100, boulevard Lefebvre 75015 Paris, pour son projet d'accompagnement des habitantes et habitants du 15e arrondissement dans l'émergence et le portage de projets du Budget Participatif 2024.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante.

Monsieur Mathieu LUINAUD, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/73

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	228

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/116

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/74

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/74 tendant à approuver la convention de subvention au titre du dispositif Conseiller Numérique France Service avec la Caisse des Dépôts et Consignations et autoriser Madame la Maire de Paris à signer cette convention.

Madame Anne-Sophie BORDRY, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/74

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	229

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/117

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/79

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/79 tendant à fixer une tarification spécifique de certaines salles remarquables à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Par dérogation à la délibération 2018 DDCT 89, les redevances liées à l'occupation de la salle des fêtes de la Mairie du 15e arrondissement sont fixées comme suit :

du lundi au vendredi			samedi dimanche et jours fériés		
Tarif horaire 9h-18h	Tarif horaire 18h-24h	Tarif journée	Tarif horaire 9h-18h	Tarif horaire 18h-24h	Tarif journée
1 200 €	**1 528 €**	**5 898 €**	**1 418 €**	**1 746 €**	**7 032€**

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/79

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 230

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/118

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/15

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/15 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 239 440 euros à vingt-huit associations du 15e qui œuvrent dans le domaine du sport dont l'action s'exerce au bénéfice des habitants.
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer 6 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLEL

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/15

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/119

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/73

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/73 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 241 000 euros à 55 associations de jeunesse au titre de l'insertion socioprofessionnelle et de l'emploi, dont :
  - 5 000 euros à l'association Foyer de Grenelle dont le siège social est situé 17 rue de l'Avre (15e)
  - 68 000 euros à l'association Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (15e) dont le siège social est situé 6-8 rue Oudiné (13e)

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLEL

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/73

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/120

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/82

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/82 tendant à :

- Approuver l'attribution du contrat de délégation de service public à l'association MJC Paris 15 Brancion ;
- Approuver le contrat de délégation de service public pour la gestion des centres Paris Anim'Brancion, Espace Cévennes, Sohane Benziane, Frères Voisin et du Théâtre Paris Plaine ;
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer ce contrat avec l'association MJC Paris 15 Brancion dont le siège social est situé 18 avenue de la Porte de Brancion (15e).

Monsieur Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLEL

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/82

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 2 3 3

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/121

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/93

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/93 tendant :

- à approuver une convention d'occupation temporaire du domaine public portant sur l'occupation et l'exploitation du terrain d'éducation physique situé 115-119 rue Castagnary à Paris 15e ;
- à autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec la SAS Padel 15 ayant son siège social 7 Villa des Nouzeaux à Vanves (92170), représentée par son président Monsieur Thomas BROCART, ladite convention.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Après avoir entendu les interventions de Madame Louise-Agathe CHARPENTIER, Messieurs Jérôme LORIAU, Thibaut BRAGÉ, Valentin ROUFFIAC, Mesdames Isabelle ROY et Ozlem ORAKCI,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/93

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/122

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG/2023/46

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2023/46 tendant à :

- approuver 47 conventions entre la Ville de Paris, le « Fonds de dotation Paris 2024 » et 54 associations dans le cadre de l'appel à projet « Impact 2024 » du programme « Transformations Olympiques »,
- attribuer des subventions (617 200 euros) à ces associations, dont pour le 15e :
    - 10 000 euros (7 000 euros versés à la signature de la convention et 3 000 euros à la remise des bilans par l'organisme) à CAP SAAA,
    - 10 000 euros (7 000 euros versés à la signature de la convention et 3 000 euros à la remise des bilans par l'organisme) au Centre Sainte Germaine,
    - 12 000 euros (8 960 euros versés à la signature de la convention et 3 840 euros à la remise des bilans par l'organisme) à Judo France Paris,
    - 15 000 euros (10 500 euros versés à la signature de la convention et 4 500 euros à la remise des bilans par l'organisme) au Club des Naïades,
    - 14 950 euros (10 465 euros versés à la signature de la convention et 4 485 euros à la remise des bilans par l'organisme) au Théâtre Silvia Montfort,
    - 17 778 euros (12 445 euros versés à la signature de la convention et 5 333 euros à la remise des bilans par l'organisme) à Up Sport ! Unis pour le sport !

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Mesdames Évelyne BOSCHERON et Ozlem ORAKCI,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2023/46

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	235

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/123

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/119

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/119 tendant à :

- Attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 euros à l'association les Amis de Frans Krajcberg (Paris 15e)
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec cette association la convention correspondante.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Madame Marie-Caroline DOUCERÉ et Monsieur Frédéric JACQUOT,

Après que Monsieur Frédéric JACQUOT ait proposé de réévaluer la subvention et de la passer à 23 000 € au lieu de 15 000 €,
Après que l'amendement ait été voté,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR.**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION N°XV/2022/123

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **(VOTANT POUR)**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/119 ainsi amendé

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/124

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/188

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/188 tendant à attribuer une subvention d'un montant de 37 000 euros à 10 formations chorales et un orchestre philarmonique, dont :

- 2 500 euros à l'association Aria de Paris, 8, rue Baillou, 75014 Paris
- 4 000 euros à l'association Les Chœurs d'enfants de Saint-Christophe de Javel, 28 rue de la Convention, 75015 Paris

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/188

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/125

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/243

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/243 tendant à attribuer une subvention d'un montant de 11 000 euros à trois associations pour la promotion de la lecture, dont :

- 4 000 euros à l'association Culture et Bibliothèques pour tous, 22 rue Cauchy (15e) ;

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/243

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 239

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/126

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/421

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/421 tendant à attribuer une subvention d'un montant de 300 000 euros à 46 associations au titre de Culture et Solidarités, Justice, Santé, dont :

- 5 000 euros à l'association Théâtre Silvia Monfort (15e), pour la création de résidences d'artistes avec plusieurs partenaires engagés dans la santé mentale et la grande précarité ;

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/421

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 240

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/127

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/45

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/45 tendant à attribuer à certains collèges publics parisiens:

- Des dotations complémentaires de fonctionnement d'un montant total de 155 030 euros
- Des subventions d'équipement d'un montant total de 106 280 euros
- Des subventions pour travaux d'un montant total de 344 427 euros dont :
  - 10 938 euros à l'annexe du Collège André Citroën
  - 5 316 euros au Collège Claude Debussy

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/45

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/128

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/2

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/2 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer des conventions annuelles d'objectifs avec des organismes et attribuer des subventions pour une montant total de 942 220 euros, pour la mise en œuvre de projets d'animation sur les temps d'activités périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques parisiennes, dont :

- Une subvention de 9 996,00 euros à l'Association ENGLISH FUN FOR CHILDREN, dont le siège social est situé 120 rue Lecourbe (Paris 15e)
- Une subvention de 4 536,00 euros à l'Association LA STRADA, dont le siège social est situé 20 rue Théodore Deck (Paris 15e)
- Une subvention de 20 700,00 euros à l'Association LILY SCHOOL PARIS dont le siège social est situé 55 rue Paul Barruel (paris 15e)

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/2

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/129

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/57

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/57 tendant à modifier les contributions aux services de restauration et d'internat (715 069,80 euros) au profit des 12 collèges dont le service de restauration autonome sera transféré à la Caisse des écoles de leur arrondissement au 1er septembre 2023 dont :

Arrondissement	Établissement	Montant initial Subvention 2023	Montant modifié Subvention 2023
15	André Citroën	33 704 €	20 222,40 €

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/57

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/130

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/63

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/63 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec la Caisse des écoles du 15e arrondissement un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement 2022-2024 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et à proposer de modifier le montant de la subvention 2023 en conséquence et de le porter à 8 743 213 euros.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/63

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/131

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/86

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/86 tendant à attribuer une subvention de 31 270 euros à la Caisse des écoles du 15e arrondissement, au titre des séjours de vacances labellisés « Arcs-en-Ciel » organisés en 2022.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/86

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 245

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/132

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/77

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/77 tendant à autoriser Madame La Maire de Paris à signer la convention de partenariat et de participation financière relative à l'accompagnement du projet Oasis avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 75, sis 7 rue Agrippa d'Aubigné 75004 Paris, pour un montant total de deux cent mille euros.

Madame Chantal ROLGEN, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/77

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	246

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/133

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2023/2

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/2 tendant à attribuer des dotations (1 971 178 euros) à huit associations et la signature de huit avenants à convention pour le financement 2023 des dix centres de santé sexuelle gérés par des organismes de droit privé à but non lucratif, dont :

- Une dotation de 73 530 euros à la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) – 178 rue de Vaugirard 75015 Paris.

Monsieur Jérôme LORIAU, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,
Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Hadrien VEYSSIERE et Jérôme LORIAU,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/2

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 247

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/134

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2023/83

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/83 tendant à :

- approuver la mise à disposition gratuite des locaux du centre de santé Yvonne POUZIN (Paris Centre) et du centre de vaccination TIPHAINE (15e) à l'association SOS Médecins dans le cadre de l'appel à projets pour une offre de soins de premiers recours en soirée, week-end et jours fériés,
- autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention correspondante.

Monsieur Jérôme LORIAU, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,
Après avoir entendu les interventions de Messieurs Hadrien VEYSSIERE et Jérôme LORIAU,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/83

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 148

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/135

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/36

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/36 tendant à attribuer des subventions, dans le cadre de conventions avec 14 espaces de proximité, fixant le montant total des subventions de la Ville de Paris à 1 173 300 € au titre de l'exercice 2023, dont :

- Une subvention globale de 83 600 euros, à l'association Animômes de Beaugrenelle, 8 Place de Brazzaville (15e)
- Une subvention globale de 20 000 euros à l'association Entraide et Savoirs Necker-Falguière, 15 rue Georges Duhamel (15e)

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/36

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 249

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/136

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/38

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/38 tendant à :

- Fixer la participation financière de la Ville de Paris, de 6 483 789 euros au titre de l'année 2023, au fonctionnement des associations gestionnaires de 29 centres sociaux et socioculturels de Paris et à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris, dont :
  - une subvention globale de 238 457 euros à l'association Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre (15e)
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs correspondante.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/38

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 250

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/137

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/49

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/49 tendant à attribuer des subventions (164 600 euros) à 33 associations pour leurs actions dans le cadre de la prévention des rixes inter-quartiers entre jeunes et des conduites à risques, dont :

- 4 000 euros à l'association « Compagnie Force de rêver », 53 rue de l'Abbé Carton (14e)
- 1 500 euros à l'association CREAT'EO IDF 41/43 rue de Cronstadt (15e)
- 6 000 euros à l'association « Entraide et Savoirs Necker-Falguière », 15 rue Georges Duhamel (15e)
- 5 000 euros à l'association « La mécanique de l'instant » 3, Impasse du Bel-air, 94110 Arcueil
- 3 000 euros à l'association « Le Fil de la Soie », 55 rue des Grands Champs (20e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes.

Monsieur Anthony SAMAMA, Adjointe au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/49

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	251

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/138

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/54

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/54 tendant à attribuer des subventions (50 770 euros) à 20 associations pour leurs actions dans le cadre du mois parisien du handicap 2023, dont :

- 2 000 euros à l'association Ligue Française contre la Sclérose en Plaques, pour l'organisation d'un triathlon dans le 15e arrondissement, le 23 juin 2023.

Madame Louisa FERHAT, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/54

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 252

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/139

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/59

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/59 tendant à attribuer une participation de fonctionnement (3 391 198 euros) aux 6 M2A-DAC (Maisons des Aînés et des Aidants – Dispositif d'Appui à la Coordination) au titre de l'année 2023 comprenant l'approbation de mesures de revalorisations salariales 2023, dont :

- Une Participation de fonctionnement de 593 014 euros à l'association « Dispositifs Santé Paris Ouest » gestionnaire de la M2A-DAC Paris Ouest au titre de l'année 2023 pour les missions CLIC intégré au DAC. Ce montant comprend 20 166 euros de revalorisations salariales.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/59

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/140

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/11

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/11 tendant à :

- Attribuer une subvention de 1 814 947 euros à l'association ENVOLUDIA à Paris 15e pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance, dont :
  - ° Le multi-accueil « Méli-Mélo » situé 20 rue Mère Marie Skobtsov à Paris 15e
  - ° La halte-garderie « Trotte Lapin », située 217 rue Saint-Charles à Paris 15e
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants n°1 et n°2 avec cette association.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/11

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/141

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/71

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/71 tendant à :

- Attribuer une subvention de 634 408 euros à l'association La Goutte de Lait Saint-Léon à Paris 15e pour ses 3 établissements d'accueil de la petite enfance
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n°3 avec cette association.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/71

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/142

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/118

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/118 tendant à :

- Attribuer une subvention de 159 500 euros à 9 associations pour le fonctionnement de leur service de médiation familiale et 2 associations pour le fonctionnement de leurs espaces de rencontre parents/enfants, dont :

  ° 23 000 euros à l'association pour le Couple et l'Enfant à Paris (APCE 15)
  ° 40 000 euros à l'association CITHÉA (Centre d'Intervention Thérapeutique et d'Accompagnement famille et professionnel)

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,
Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/118

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	256

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/143

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/129

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2021/129 tendant à attribuer une subvention de 845 932 euros à 5 associations pour leurs actions dans Paris Centre et dans les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements, dont :

- Une subvention de 66 992 euros à l'association « Crescendo »
- Une subvention de 398 000 euros à l'association « Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon »

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les avenants aux conventions pluriannuelles d'objectif correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/129

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/144

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/139

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2021/139 tendant à attribuer une subvention de 974 496 euros à 13 associations pour la gestion de 22 accueils enfants parents à Paris et participation au financement des LAEP de la Caisse d'Allocations Familiales dans les centres sociaux dont :

- Une subvention de 49 213 euros à l'association « Crescendo » pour les LAEP mobiles « les samedis ouverts » situés dans les crèches « La Maison de Gavroche » (Paris 19e), « La Souris Verte » et « Les Lutins de la Plaine » (Paris 15e).
- Une subvention de 164 000 euros à l'association « Petite Enfance et Parentalité, La Maison Verte » pour le LAEP situé 13 Rue Meilhac (Paris 15e).

Et à signer les conventions pluriannuelles d'objectif et les avenants correspondants.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/139

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 258

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/145

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2023/45

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2023/45 tendant à attribuer des subventions (66 180 euros) à 7 associations pour leurs actions d'accompagnement des personnes en situation de précarités alimentaires vers une alimentation durable, dont :

- 5 000 € à l'association Biocycle pour son projet de collecte et de redistributions d'invendus alimentaires à Paris centre, 5e, 9e, 13e, 14e, 15e, 16e.

Madame la Maire de Paris est autorisée signer la convention correspondante.

Madame Agnès EVREN, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2023/45

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 juin 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/146

Vœu déposé par le Conseil de quartier Émeriau-Zola relatif à la réalisation d'une piste cyclable rue Linois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Jacques-Henri SEMELLE, déposé par le Conseil de quartier Émeriau-Zola relatif à la réalisation d'une piste cyclable rue Linois

Considérant que, lors d'une séance publique tenue le 8 juin 2023, le Conseil de quartier Emeriau-Zola s'est exprimé par un vote sur le projet de pérennisation de la piste cyclable de la rue Linois,

Considérant qu'à l'unanimité des suffrages exprimés (et une abstention), ses membres demandent à la Ville de Paris de revoir ce projet et d'en présenter une version amendée,

Considérant que ce vote fait écho à une large opposition de la population à la piste provisoire et à son projet de pérennisation, exprimée notamment lors des séances du Conseil de quartier de 2021, 2022 et 2023, mais aussi lors de la réunion publique du 19 septembre 2022 en présence de M. David BELLIARD, Adjoint à la Maire de Paris, ainsi que par des pétitions,

Considérant qu'à la suite de cette réunion publique, l'Adjoint à la Maire de Paris n'est pas revenu présenter un projet amendé aux habitants et que la Mission Vélo, chargée du dossier et dûment invitée, était absente lors de la réunion publique du 8 juin dernier,

Considérant que, sur des aménagements de cette nature, la concertation doit permettre, au-delà de la présentation d'un projet, de le faire évoluer par la suite pour en corriger les défauts,

Considérant en particulier que, parmi les demandes exprimées, la seule modification significative concerne la réalisation d'un emplacement de stationnement au pied de la Tour Beaugrenelle, immeuble de grande hauteur qui ne dispose plus, depuis la réalisation de la piste provisoire, de la moindre possibilité de dépose en voiture, ce qui constitue un important problème pour les PMR et les personnes âgées qui y habitent,

Considérant que les autres demandes du Conseil de quartier n'ont pas été prises en compte et en particulier :

- que les trois quais avancés de bus sont maintenus tels quels, ce qui implique le passage des deux-roues derrière les abribus et donc la nécessité pour les usagers des bus de

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 juin 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/146

traverser les pistes cyclables pour aller des quais bus au trottoir et inversement, au risque de créer de nombreux conflits d'usage, incidents ou accidents,

- que la largeur des deux pistes unidirectionnelles (jusqu'à 4,60 m de largeur cumulée par endroits), combinée à ces trois quais avancés, risque de congestionner encore davantage la circulation sur la chaussée une grande partie de la journée,
- qu'ainsi conçus, ces aménagements pourraient entraver la circulation des véhicules de secours, qu'il s'agisse de ceux du Samu ou de la caserne Violet, pour la défense incendie du Front de Seine et des quartiers environnants,
- que le problème des livraisons du Monoprix, qui constitue chaque matin un danger pour les usagers – piétons, cyclistes, automobilistes – n'a pas été traité dans le cadre de cet aménagement,

Considérant enfin le caractère spécifique de la rue Linois, qui traverse à la fois un quartier d'habitation très dense, le troisième centre commercial parisien, accueillant près de 15 millions de visiteurs par an, et une zone touristique internationale, et que dès lors, tout projet d'aménagement de cette rue devrait faire l'objet d'une étude d'impact et d'une concertation approfondie,

Le Conseil de quartier Émeriau-Zola demande à la Ville de Paris :

- **de présenter, dans les meilleurs délais et avant d'engager des travaux sur cette piste, une version du projet tenant compte des demandes de la population, dans le cadre d'une réunion publique sous l'égide du Conseil de quartier,**
- **de lancer la réalisation d'une étude globale sur les mobilités du Front de Seine, conformément à une demande souvent exprimée dans le cadre des travaux du Conseil de quartier.**

Après avoir entendu les interventions de Monsieur PINET, Mesdames Évelyne BOSCHERON, Isabelle LESENS,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

CONSEIL DU LUNDI 19 juin 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/146

traverser les pistes cyclables pour aller des quais bus au trottoir et inversement, au risque de créer de nombreux conflits d'usage, incidents ou accidents,

- que la largeur des deux pistes unidirectionnelles (jusqu'à 4,60 m de largeur cumulée par endroits), combinée à ces trois quais avancés, risque de congestionner encore davantage la circulation sur la chaussée une grande partie de la journée,
- qu'ainsi conçus, ces aménagements pourraient entraver la circulation des véhicules de secours, qu'il s'agisse de ceux du Samu ou de la caserne Violet, pour la défense incendie du Front de Seine et des quartiers environnants,
- que le problème des livraisons du Monoprix, qui constitue chaque matin un danger pour les usagers – piétons, cyclistes, automobilistes – n'a pas été traité dans le cadre de cet aménagement,

Considérant enfin le caractère spécifique de la rue Linois, qui traverse à la fois un quartier d'habitation très dense, le troisième centre commercial parisien, accueillant près de 15 millions de visiteurs par an, et une zone touristique internationale, et que dès lors, tout projet d'aménagement de cette rue devrait faire l'objet d'une étude d'impact et d'une concertation approfondie,

Le Conseil de quartier Émeriau-Zola demande à la Ville de Paris :

- **de présenter, dans les meilleurs délais et avant d'engager des travaux sur cette piste, une version du projet tenant compte des demandes de la population, dans le cadre d'une réunion publique sous l'égide du Conseil de quartier,**
- **de lancer la réalisation d'une étude globale sur les mobilités du Front de Seine, conformément à une demande souvent exprimée dans le cadre des travaux du Conseil de quartier.**

Après avoir entendu les interventions de Monsieur PINET, Mesdames Évelyne BOSCHERON, Isabelle LESENS,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	262

CONSEIL DU LUNDI 19 juin 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/146

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

Isabelle LESENS, **S'ABSTENANT**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/147

Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à l'ouverture d'un caniparc dans le 15e

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Thibaut BRAGÉ, déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à l'ouverture d'un caniparc dans le 15e

Considérant que les animaux sont des êtres sensibles, dotés d'une capacité à ressentir les émotions, la douleur, le bien-être et à percevoir de façon subjective leur environnement et leurs expériences de vie ;

Considérant que la ville de Paris compte environ 100 000 chiens ;

Considérant qu'il n'existe aucun caniparc dans le 15e arrondissement de Paris ;

Considérant que seuls quelques rares parcs autorisent la présence des chiens, à condition qu'ils soient tenus en laisse ;

Considérant que le square Margueritte Boucicaut, qui autorisait la présence de chiens tenus en laisse, a été interdit aux chiens il y a environ 1 an ;

Considérant que la présence des chiens dans certains parcs peut être encadrée notamment avec des horaires aménagés pour permettre leur accès au plus grand nombre ;

Considérant que la Ville de Paris s'est engagée à promouvoir le respect et le bien-être des animaux ;

Sur proposition des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris 15e, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que la Ville de Paris et la Marie du 15e :

- Proposent l'ouverture d'un cani-parc dans le 15e arrondissement ;
- proposent la réouverture aux chiens du square Margueritte Boucicaut ;
- proposent l'ouverture de plusieurs parcs aux canins, le cas échéant, selon des horaires et/ou des modalités aménagés.

Après avoir entendu les interventions de Madame Isabelle ROY, Monsieur Laurent RACAPÉ et Madame Catherine IBLED,

Après que Monsieur Laurent RACAPÉ ait proposé de retirer la proposition n° 2 :

- ***« proposent la réouverture aux chiens du square Margueritte Boucicaut »***

Après que cet amendement ait été adopté à la majorité

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS

DELIBERE

LE VŒU EST AMENDÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/148

Vœu déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à la géographie prioritaire de la politique de la Ville dans le 15e (Périchaux – Frères Voisin – Falguière)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Aminata NIAKATÉ, déposé par Aminata Niakaté, Thibaut Bragé et Arthur Wolff ; élu.e.s du groupe écologiste de Paris 15e, relatif à la géographie prioritaire de la politique de la Ville dans le 15e (Périchaux – Frères Voisin – Falguière)

Considérant l'objectif de la politique de la ville de lutter contre les inégalités sociales et territoriales et d'améliorer les conditions de vie des habitant.es des quartiers populaires ;
Considérant la situation actuelle des quartiers populaires, qui ont subi de plein fouet la crise sanitaire et qui subissent actuellement la hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie, ayant conduit à une lettre ouverte des Maires des quartiers populaires parue dans le journal Le Monde le 24 mai 2023 à l'attention du Président de la République pour l'alerter sur la situation sociale dans les quartiers ;
Considérant les effets du dérèglement climatique, qui exposent davantage les habitants et habitantes des quartiers populaires vivant à proximité du périphérique et des espaces urbains denses, rendant nécessaire une politique d'adaptation renforcée de ces territoires avec des moyens budgétaires en conséquence ;
Considérant le contrat de ville, document qui fixe les grandes priorités partagées par la Ville, l'État et plusieurs partenaires, qui repose sur une géographie prioritaire et trois piliers : la cohésion sociale, l'emploi et l'amélioration du cadre de vie et du renouvellement urbain ;
Considérant l'engagement important de la Ville de Paris pour la réduction des inégalités sociales et territoriales, qui se traduit par une mobilisation de crédits et de personnels dédiés aux quartiers prioritaires mais aussi aux quartiers de veille active, et à une mobilisation renforcée des crédits de droit commun en matière d'investissements et de fonctionnement ;
Considérant la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale (dite loi LAMY) qui a réformé les critères de la géographie prioritaire autour d'un critère unique du revenu ;
Considérant les spécificités du territoire parisien, marqués par les plus fortes disparités de revenus, avec des ménages pauvres qui côtoient des ménages très aisés, réhaussant mécaniquement le revenu médian, ainsi que par une concentration de populations fragiles : familles monoparentales, résidents en hôtels sociaux ou encore en foyers de sans-abris ;

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 265

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/148

Considérant le renouvellement du contrat de ville prévu début 2024, qui doit renouveler la géographie prioritaire ;
Considérant l'absence totale de périmètre de géographie prioritaire dans le 15e arrondissement de Paris et la nécessité d'intégrer les quartiers Périchaux, Frères Voisin et Falguière dans la future géographie prioritaire pour assurer une politique de réduction des inégalités sociales et territoriales, qui touchent fortement les habitant.es de ces quartiers ;
Considérant le lancement de l'étude urbaine sur Bartolomé-Brancion visant à réhabiliter le quartier ;
Considérant la création dans le 15e d'un poste de développement local dédié à ce secteur ;
Sur proposition des élu·e·s du Groupe Écologiste de Paris 15e, le Conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que :

- Que la Ville de Paris porte auprès de l'État une demande d'intégration des quartiers Périchaux, Frères Voisin et Falguière dans la future la géographie prioritaire de la politique de la Ville dans le 15e arrondissement, afin d'assurer l'égalité sociale et territoriale dans tous les quartiers.

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Mesdames Aminaté NIAKATÉ, Isabelle ROY et Catherine IBLED,
Après que Monsieur Philippe GOUJON ait demandé le retrait du vœu,
Après la décision de maintien du vœu par le groupe écologiste,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE.**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 19 JUIN 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/148

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (3)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, Arthur WOLFF **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	267

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 19 juin 2023

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERETÉ	
Anne-Sophie	BORDRY	ASBordry
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNAULT	Connault
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	C. Derouard
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	268

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 19 juin 2023

DÉLIBÉRATION

Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Anessa	LAHOUASSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	
Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	
Aminata	NIAKATÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	269

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 19 juin 2023

DÉLIBÉRATION

Ozlem	ORAKCI	
Marion	PARISET	
Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Julien	RIPPERT	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Florian	SITBON	
Anouch	TORANIAN	
Anne-Claire	TYSSANDIER	
Simon	VERMOREL	
Hector	VESPROUMIS	
Hadrien	VEYSSIERE	
Arthur	WOLFF	